



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFORMATION RÉGLEMENTÉE -INFORMATION PRIVILÉGIÉE 25 octobre 2017 – avant l'ouverture de la Bourse sous embargo jusqu'à 08h00

### **CARE PROPERTY INVEST**

Société anonyme Société immobilière réglementée publique de droit belge Siège social: Horstebaan 3, 2900 Schoten Numéro d'entreprise 0456.378.070 (RPM Anvers) (la « Société »)

Cette annonce n'est pas destinée à être diffusée, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Suisse, en Australie ou au Japon, ni aucune autre juridiction où la législation en vigueur l'interdirait.

OFFRE PUBLIQUE DE SOUSCRIPTION AUX MAXIMUM 4 293 965 ACTIONS NOUVELLES DANS LE CADRE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMÉRAIRE DANS LE CADRE DU CAPITAL AUTORISÉ, AVEC DROIT D'ALLOCATION IRRÉDUCTIBLE POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 72 138 612,00 EUR

LA PREMIÈRE PHASE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL A ÉTÉ CLÔTURÉE AVEC SUCCÈS, AVEC SOUSCRIPTION DE 67,27 % DES ACTIONS NOUVELLES OFFERTES APRÈS L'EXERCICE DE DROITS D'ALLOCATION IRRÉDUCTIBLE

LANCEMENT DU PLACEMENT PRIVÉ ACCÉLÉRÉ LE 25 OCTOBRE 2017 AUX INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

Schoten, la Belgique - 25 octobre 2017

Care Property Invest annonce les résultats de l'augmentation de capital en numéraire, dans le cadre du capital autorisé, avec Droit d'Allocation Irréductible, après clôture de la Période de Souscription.

La Période de Souscription avec Droit d'Allocation Irréductible est clôturée le 23 octobre 2017. Au cours de la Période de Souscription, 2.888.744 Actions Nouvelles ont été souscrites en exerçant des Droits d'Allocation Irréductible (7 Droits d'Allocation Irréductible donnent droit à souscrire à 2 Actions Nouvelles) à un Prix d'Émission de 16,80 EUR par Action Nouvelle. Cela représente une souscription de 67,27 % du nombre maximum d'Actions Nouvelles offertes.

Les 4.918.276 Droits d'Allocation Irréductible non exercés à la clôture de la Période de Souscription seront convertis en un nombre égal de Scrips, qui seront vendus dans le cadre d'un placement privé accéléré, réservé aux investisseurs institutionnels, avec composition d'un carnet d'ordres, tel que décrit au point 6.3.1 de la Note d'Opération. Ce placement privé aura lieu le 25 octobre 2017, immédiatement après la publication de ce communiqué de presse.



Construire dans le domaine des soins en toute confiance.

Les investisseurs qui acquièrent des Scrips, s'engagent irrévocablement à la souscription des Actions Nouvelles encore disponibles, aux mêmes conditions que celles qui sont appliquées pour la souscription résultant de l'exercice de Droits d'Allocation Irréductible : deux (2) Actions Nouvelles (à 16,80 EUR par Action Nouvelle) pour sept (7) Droits d'Allocation Irréductible sous la forme de Scrips. Le produit net de la vente de ces Scrips (le « Montant Excédentaire ») sera payé, le cas écheant, sur présentation du coupon n° 7, en principe à partir du 28 octobre 2017. Si le Montant Excédentaire divisé par le nombre total de Scrips est inférieur à 0,01 EUR, il ne sera pas distribué, mais transféré à la Société.

Les Actions Nouvelles donnent droit uniquement *pro rata temporis* au dividende de la Société sur l'exercice 2017 en cours, à compter de la date d'émission des Actions Nouvelles (27 octobre 2017) et se terminant le 31 décembre 2017.

Le 25 octobre 2017, la négociation de l'action sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles a été suspendue à la demande de la Société, à partir de l'ouverture de la bourse jusqu'au moment de la publication des résultats de l'Offre (après la clôture du placement privé accéléré des Scrips).

Les résultats de la vente des Scrips et les résultats définitifs de l'Offre et le montant dû aux détenteurs des Droits d'Allocation Irréductible non excercés et/ou Droits d'Allocation Irréductible exercés liés aux actions nominatives pour lesquels le prix total de souscription n'a pas été payé dans les délais, seront annoncés par un nouveau communiqué de presse, en principe le mercredi 25 octobre 2017.

La livraison et le paiement des Actions Nouvelles aura lieu le 27 octobre 2017. Les Actions Nouvelles seront en principe admises à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles à partir de cette même date.

Banque Degroof Petercam et KBC Securities interviennent dans cette transaction en qualité de Joint Global Coordinators et de Joint Bookrunners. Belfius Banque intervient en tant que Co-Lead Manager.

## Risques

Un investissement en actions implique des risques importants. Avant d'investir dans des Actions Nouvelles, des Droits d'Allocation Irréductible ou des Scrips, les investisseurs sont priés de prendre connaissance du Prospectus, et en particulier des facteurs de risque décrits sous le chapitre 1 'Facteurs de risque' de la Note d'Opération, entre autres les risques liés à des fonds de roulement insuffisants, et sous le chapitre 1 'Facteurs de risque' du Document d'enregistrement. Toute décision d'investir dans les Actions Nouvelles, les Droits d'Allocation Irréductible ou les Scrips dans le cadre de l'Offre doit être basée sur l'ensemble des renseignements donnés dans le Prospectus. Les investisseurs potentiels doivent être en mesure de supporter le risque économique d'un placement et de subir une perte partielle ou totale de leur investissement.

#### Prospectus

La Note d'Opération (y compris toutes les informations reprises par référence) constitue, ensemble avec le Document d'Enregistrement (y compris toutes les informations reprises par référence) et le Résume, le Prospectus. La Note d'Opération est disponible en néerlandais, Le Document d'Enregistrement et le Résumé sont disponibles en néerlandais, français et anglais. La Note d'Opération, le Document d'Enregistrement et le Résumé peuvent être diffusés séparément. Le Prospectus sera mis gratuitement à la disposition des investisseurs au siège social de la Société (Horstebaan 3, 2900 Schoten, Belgique). Le Prospectus sera également mis gratuitement à la disposition des investisseurs à la Banque Degroof Petercam, sur demande au numéro de téléphone +32 2 287 95 34 (NL, FR et ENG) et sur ses sites www.degroofpetercam.be/nl/nieuws/CPI\_2017 (NL), www.degroofpetercam.be/fr/actualite/CPI\_2017 (FR), www.degroofpetercam.be/en/news/CPI\_2017 (ENG), chez KBC Securities SA, sur demande au numéro de téléphone +32 2 429 37 05 (NL, FR et ENG), KBC Bank SA, sur demande au numéro de téléphone +32 3 283 29 70 (NL, FR et ENG), CBC Banque SA, sur demande au numéro de téléphone +32 800 90 020 (FR et ENG) et via Bolero,



Construire dans le domaine des soins en toute confiance.

sur demande au numéro de téléphone +32 800 628 16 (NL, FR et ENG) et sur ses sites www.kbcsecurities.com/services/corporate\_finance/prospectus.aspx (NL, FR et ENG), www.kbc.be/cpi (NL, FR et ENG), www.cbc.be/corporateactions (FR), www.bolero.be/nl/cpi (NL) et www.bolero.be/fr/cpi et chez Belfius Banque, sur demande au numéro de téléphone +32 2 222 10 23 (NL) et +32 2 222 12 01 (FR) et sur son site www.belfius.be/cpi. Le Prospectus peut également être consulté sur le site de la Société (http://carepropertyinvest.be/fr/investir/transactions-de-capital/augmentation-de-capital/).

### Pour toute information complémentaire



#### Peter Van Heukelom

property
INVest

Directeur Général/Administrateur Délégué
peter.vanheukelom@carepropertyinvest.be
T +32 3 222 94 94 - F +32 3 222 94 95 - M +32 495 59 82 67
Horstebaan 3
2900 Schoten
info@carepropertyinvest.be
www.carepropertyinvest.be



# Filip Van Zeebroeck

operty Chief Financial Officer

filip.vanzeebroeck@carepropertyinvest.be

T+32 3 222 94 94 - F+32 3 222 94 95 - M+32 494 91 10 93

Horstebaan 3 2900 Schoten

info@carepropertyinvest.be www.carepropertyinvest.be



#### Valérie Jonkers

operty Chief Operating Officer

valerie.jonkers@carepropertyinvest.be

T +32 3 222 94 94 - F +32 3 222 94 95 - M +32 499 28 01 43

Horstebaan 3 2900 Schoten

info@carepropertyinvest.be www.carepropertyinvest.be



Construire dans le domaine des soins en toute confiance.

# A propos de Care Property Invest

Care Property Invest NV est une Société immobilière réglementée publique (SIR publique) de droit belge. Réposant sur une organisation solide, Care Property Invest aide les prestataires de soins à réaliser leurs projets en offrant de l'immobilier qualitatif et socialement responsable, sur mesure de l'utilisateur final. Pour ses actionnaires, elle cherche d'obtenir un rendement stable à long terme.

L'action Care Property Invest a célébré son 20ième anniversaire sur Euronext Bruxelles en 2016. L'action est cotée sous la dénomination **CPINV** et le **Code ISIN suivant**: **BE0974273055**. Depuis décembre 2016, l'action a été également inclue dans l'**indice BEL Mid**.

SIR publique de droit belge

T + 32 3 222 94 94